



REPUBLIQUE DU BURUNDI



PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI 2018-2027 REVISE & SON PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2023-2027

Résumé

MARS 2024

I. INTRODUCTION

Depuis août 2023, le Burundi dispose d'une Vision : « Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ». Afin de s'aligner à cette Vision, le Plan National de Développement, PND-Burundi 2018-2027 a été révisé. Ainsi le Burundi dispose d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de 5 ans.

Le PND révisé comprend : 3 enjeux déclinés en 5 piliers de la vision et 3 orientations générales stratégiques. Chaque orientation stratégique est composée d'axes stratégiques qui, à leur tour sont composés d'objectifs stratégiques. Au total, le PND révisé 2018-2027 du Burundi comprend 5 axes stratégiques et 5 objectifs stratégiques.

II. ENJEUX ET PILIERS DE LA VISION

Enjeux de la Vision:

- ✓ Transformation structurelle de l'économie et une accélération de la croissance économique ;
- ✓ Processus de prise de décision basé sur les évidences (données fiables) et une approche de gestion et de financement axée sur les résultats/programmes et ;
- ✓ Amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population.

Piliers de la Vision:

- ✓ Pilier 1 : Engagement de l'Etat
- ✓ Pilier 2 : Efficacité Economique
- ✓ Pilier 3 : Equité sociale
- ✓ Pilier 4 : Ecologie et Patrimoine durables
- ✓ Pilier 5 : Partenariat fructueux.

III. OBJECTIF GLOBAL, ORIENTATIONS ET AXES STRATEGIQUES DU PND REVISE

Objectif global:

« Transformer structurellement l'économie burundaise, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Orientations stratégiques:

- ✓ La politique de substitution des importations et celle de promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale ;
- ✓ La transformation locale des matières premières soutenue par la commande publique, pour satisfaire au mieux la demande des agents économiques en biens et services par une offre locale de qualité et compétitive;
- ✓ La planification basée sur l'approche Budget-Programme de gestion axée sur les résultats.

Axes stratégiques:

- ✓ Transformation structurelle pour une économie durable et numérique dont l'objectif est de promouvoir les secteurs porteurs de croissance soutenue et créatrice d'emploi ;
- ✓ Développement du capital humain et inclusion sociale ayant comme objectif stratégique d'améliorer l'offre et l'accès aux services sociaux de base ;
- ✓ Environnement et patrimoine culturel et naturel visant à protéger l'écologie et le patrimoine ;
- ✓ Coopération et mobilisation des ressources qui a pour objectif stratégique de développer la coopération internationale pour une mobilisation efficiente des ressources ;
- ✓ Gouvernance, paix, réconciliation et mobilisation des ressources dans le but d'assurer la bonne gouvernance et la cohésion sociale.

IV. OBJECTIFS STRATEGIQUES

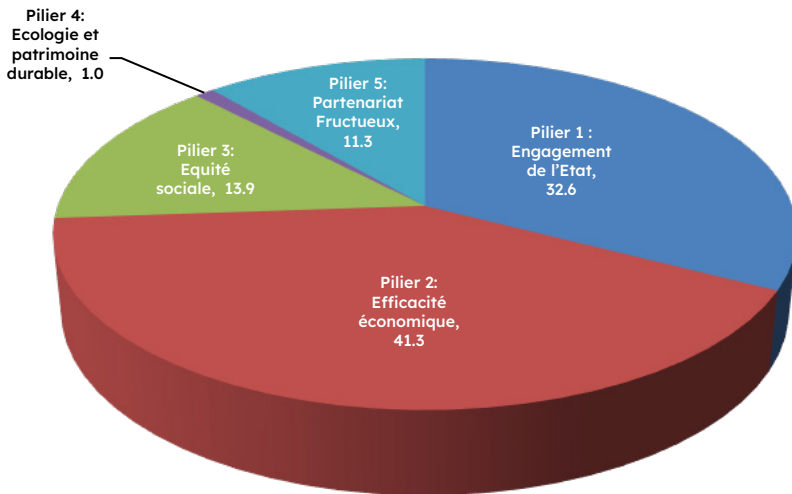
1. Transformer les secteurs porteurs de croissance pour une économie soutenue et créatrice d'emploi ;
2. Améliorer les services sociaux de base ;
3. Protéger l'écologie et le patrimoine ;
4. Gouvernance, paix et réconciliation ;
5. Développer la coopération internationale pour une bonne mobilisation des ressources.

V.PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2023-2027 DU PND REVISE

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du PND révisé (2023-2027) est constitué de 18 programmes prioritaires, 72 projets et 368 indicateurs. Les besoins de financement du PND révisé sont estimés à 85 704,8 milliards de BIF sur une période de 5 ans.

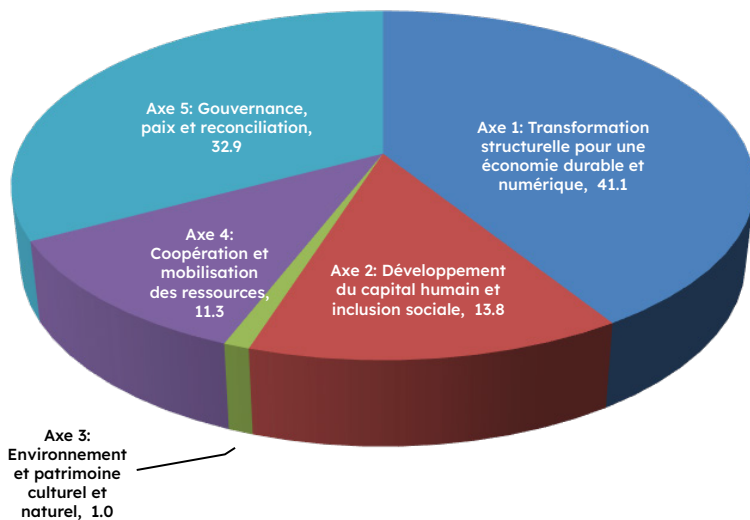
La répartition du budget par pilier de la vision montre que le Pilier 1 «Engagement de l'Etat» et le Pilier 2 « Efficacité économique » auront besoin respectivement de 32,6% et 41,3% du budget global.

Graphique 1: Répartition du budget quinquennal par pilier de la vision (%)



L'analyse par axe stratégique du PND révisé montre que le budget prévisionnel de l'axe 1 «Transformation structurelle pour une économie durable et numérique» est estimé à 35 226,82 milliards de BIF (soit, 41,1%) tandis que celui de l'axe 2 «Développement du capital humain et inclusion sociale» s'élève à 11 826,34 milliards de BIF (13,8%). Le budget de l'axe 5 «Gouvernance, paix et réconciliation» se situe à 28 166,92 milliards de BIF (32,9%).

Graphique 2: Répartition du budget quinquennal par Axe du PND révisé (%)



VI. PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PND REVISE

Tableau 1: Répartition du budget par programme prioritaire du PND révisé (en milliards de BIF)

N°	INTITULE DU PROGRAMME PRIORITAIRE	BUDGET QUIN-QUINAL
1	Programme de digitalisation de l'administration publique et d'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens (E-gouvernement) et développement de l'économie numérique	6 154.4
2	Programme de renforcement de la décentralisation et de la déconcentration des services publics	1 071.4
3	Programme d'appui à la Gestion Macroéconomique et à la Mobilisation des Ressources	22 539.4
4	Strengthening of the reproductive, maternal, neonatal, child, and adolescent health and nutrition system (SRMNIA N)	651.5
5	Programme de développement des filières de formation professionnelle, technique et d'appui à l'entrepreneuriat	1 971.0
6	Programme de développement d'agropoles régionaux, aménagement de la plaine de l'Imbo et dépression du Mosso orienté vers le développement intensif des chaînes de valeurs agro pastorales et halieutiques	7 263.9
7	Programme d'exploitation du potentiel d'énergie renouvelable et d'extension du réseau électrique	4 562.9
8	Programme de développement et modernisation des infrastructures de transports et logistiques (routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, entrepôts, services de douanes, transit, suivi des camions, équipements, voies de communication.....)	3 484.6
9	Programme de développement du secteur industriel orienté sur les produits d'exportation et d'import substitution	2 146.0
10	Programme de renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance du secteur minier (mines et carrières)	73.7
11	Programme de développement de l'urbanisation et d'accès aux logements décents	1 771.3
12	Programme d'augmentation de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement	1 124.6
13	Programme sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité, adaptation et résilience aux changements climatiques	595.8
14	Programme de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine Culturel et Naturel	324.6
15	Gouvernance du secteur de la population pour une démographie soutenable	229.9
16	Renforcement des capacités institutionnelles et administratives	24 753.8
17	Renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et la riposte aux épidémies et à toute autre urgence de santé publique	6685.9
18	Programme de renforcement de la protection sociale	300.0
Total Général		85 704.8

VII. QUELQUES PROJETS CLES DU PND REVISE

Tableau 2: Répartition du budget par Projet clé du PND révisé (en milliards de BIF)

PROJETS clés	BUDGET Q U I N - QUINAL
Projet d'appui à la réforme administrative	20 212.2
Projet d'appui à la gestion fiscale et la mobilisation des ressources intérieures	11 743.4
Projet d'appui à la gestion de la dette et la mobilisation des ressources extérieures	9 667.9
Projet d'amélioration d'accès aux services de santé	55 02.8
Projet de mise en place des infrastructures énergétiques	4 562.9
Projet d'intensification de la production des cultures vivrières	3 543.4
Projet de digitalisation des services publics	3 061.6
Projet d'appui à la mobilisation des ressources propres des communes	2 899.3
Projet de développement des infrastructures TIC	2 398.8
Projet de développement des infrastructures Industrielle et Artisanales	2 142.4
Projet de recherche sur l'aménagement, écologie, et système de production agro-pastoraux et halieutique	1 852.6
Projet d'intensification de la production des cultures industrielles	1 793.9

VIII. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PND

Le cadre institutionnel de coordination de la mise en œuvre du PND Burundi 2018-2027 sera constitué par trois organes : (i) le Comité National de Coordination des Politiques et Programmes de développement, (ii) le Secrétariat Technique chargé du suivi-évaluation de la mise en œuvre du PND (ST/PND) et ; (iii) les Groupes thématiques sectoriels.

IX. MECANISMES DE SUIVI EVALUATION DU PND REVISE

L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) constitue le dispositif central de suivi des indicateurs économiques et sociaux. Il veille à l'établissement de la situation de base et la mise à jour régulière des indicateurs de suivi évaluation, en appui à tous les services en charge de la planification et des statistiques au niveau sectoriel et local.

Figure 3 : Dispositif opérationnel de mise œuvre et de suivi évaluation du PND révisé

